

# COMMUNIQUÉ

## LE CLUB DES JURISTES ET LE CABINET AUGUST DEBOUZY ANNONCENT LES LAURÉATS DE LA 14ÈME ÉDITION DU PRIX OLIVIER DEBOUZY ET LA 5ÈME ÉDITION DU PRIX DE LA CARICATURE JURIDIQUE

August Debouzy | 16/06/25 |

Dans le cadre du Prix Olivier Debouzy et du 5ème prix de la Caricature juridique, Le Club des Juristes et le cabinet August Debouzy ont dévoilé les lauréats de cette quatorzième édition. Le prix, décerné annuellement depuis 2011, célèbre l'audace, la créativité et l'originalité des travaux juridiques.

Cette année, le jury du Prix Olivier Debouzy était présidé par Emmanuelle Barbara, avocate associée du cabinet August Debouzy. Le jury du prix de la caricature juridique était, quant à lui, présidé par Basile Ader, avocat associé au cabinet August Debouzy.

### Lauréat du prix de l'agitateur d'idées juridiques de l'année

Le jury a récompensé l'ouvrage « Une autre justice, la voie restaurative » (Editions PUF) sous la plume du magistrat Antoine Garapon, Président de la commission de reconnaissance et de réparation pour les victimes d'agressions sexuelles commises par des religieux, ancien enquêteur international sur des atrocités de masse et expert sur la justice transitionnelle.

De V13 au procès Mazan, pourquoi n'arrive-t-on pas à juger les crimes que sont l'inceste, les abus sexuels, notamment commis par des religieux, ou encore des crimes de masse ? Parce qu'ils excèdent les possibilités actuelles de la justice pénale mais aussi parce que l'effroi qu'ils suscitent dépasse la question de la transgression de la loi et de la punition. Ils manifestent un effondrement existentiel des hommes et des institutions.

D'où l'apparition des différentes formes de justice restaurative fondées sur la réparation des victimes. Elles sont le signe d'une transformation de l'idée de justice à qui il est désormais demandé de reconstruire les personnes et le lien social. Une justice qui s'élargit et se conçoit désormais comme accomplissement.

Antoine Garapon propose une nouvelle théorie de la justice, au regard de la profondeur des expériences des victimes. Il est des crimes auxquels il est temps d'apporter des réponses plus intelligentes et mieux adaptées aux attentes de nos sociétés.

« Une réflexion particulièrement stimulante sur le développement de la justice restaurative [...] Une lecture précieuse, qui invite véritablement à la réflexion. » Régis Bismuth

### Lauréat du Prix de la Caricature juridique

Rendant hommage au goût prononcé d'Olivier Debouzy pour le dessin humoristique, le prix de la Caricature juridique récompense les œuvres qui, par leur humour incisif et leur créativité, offrent un regard critique et divertissant sur la sphère juridique, politique ou sociétale sous le prisme de l'actualité.

Le lauréat de cette année, le dessinateur Kak, a été salué pour sa caricature intitulée « Les poursuites contre Donald Trump abandonnées », publiée dans Franc-Tireur le 11 décembre 2024. Lorsqu'à cette date les principales poursuites contre Donald Trump sont abandonnées, il est « président élu » mais pas encore en fonction. Placé dans le bureau ovale, en tenue de détenu américain, il renvoie la Justice avec sa célèbre réplique « You're fired », empruntée à son émission *The Apprentice*. L'image joue sur le paradoxe du condamné devenu tout-puissant